



SOMMET DES DIRECTEURS MONAT 2020

FAQ pour les partenaires de marché



MONAT Global

Q : QUELLES SONT LES DATES DU SOMMET DES DIRECTEURS 2020 : GRAND CAYMAN?

R : Les dates du voyage sont du 5 au 8 février 2020.

Q : QUI EST ADMISSIBLE AU SOMMET DES DIRECTEURS 2020?

R : Tous ceux au titre de carrière de DEA ou plus haut en date du 1er septembre 2019 et les PM qui atteignent le rang de DEA d'ici le 31 décembre 2019 seront admissibles à participer au Sommet des directeurs 2020.

Q : QUELLES SONT LES DATES DE LA PÉRIODE DE QUALIFICATION?

R : Du 1 septembre 2019 au 31 janvier 2020.

Q : COMMENT PUIS-JE ME QUALIFIER POUR PARTICIPER AU SOMMET DES LEADERS 2020 : GRAND CAYMAN?

R :

Critères de qualification :

Rang de carrière DEA, DE ou DES en date du 1er septembre 2019 : Maintenir le rang payé de DEA 4 mois sur 5 pendant la période de qualification (de sept. 2019 à janv. 2020).

Promu DEA en septembre 2019 : Maintenir le rang payé de DEA 3 mois sur 4 pendant la période de qualification (d'oct. 2019 à janv. 2020)

Promu DEA en octobre 2019 : Maintenir le rang payé de DEA 2 mois sur 3 pendant la période de qualification (de nov. 2019 à janv. 2020)

Promu DEA en novembre 2019 : Maintenir le rang payé de DEA 1 mois sur 2 pendant la période de qualification (de déc. 2019 à janv. 2020)

Promu DEA en décembre 2019 : Maintenir le rang payé de DEA en janvier

Un nouveau DEA désigne tout partenaire de marché dont le titre de carrière est inférieur à DEA le 1er septembre et qui atteint le titre de carrière de DEA entre septembre et décembre (pour la première fois ou de nouveau).

Les nouveaux DEA peuvent avoir droit à un mois de grâce pour leur qualification en accumulant un VG de 70 000 de septembre à janvier, peu importe le mois pendant lequel ils sont devenus DEA.

Par exemple :

Si je suis MMG le 1er septembre et je suis promu DEA le 1er décembre, je suis admissible à ce voyage. En générant un VG de 70 000 de septembre à janvier, je suis admissible, même si je ne suis pas payé à titre de DEA en janvier. La période de grâce est accordé lorsque vous accumulez un VG de 70 000 ou plus haut de septembre 2019 à janvier 2020.

Exigences de qualification spéciales pour nouveaux MMG : Les partenaires de marché qui deviennent MMG entre septembre et décembre 2019 et maintiennent le rang payé de MMG pendant le reste de la période de qualification seront qualifiés pour cet événement afin de reconnaître leur performance incroyable.

Les membres de ce groupe peuvent profiter d'un mois de grâce en accumulant un VG de 70 000* pendant la période de qualification.

Si un membre de votre groupe personnel atteint le titre de carrière de BMG ou plus haut pendant la période de qualification, ses résultats seront inclus dans vos exigences de qualification le mois de sa promotion et les mois restants de la période de qualification.

Q : QU'EST-CE QUI EST COMPRIS DANS LE SOMMET DES DIRECTEURS 2020?

R : Billet d'avion aller-retour à Grand Cayman, hébergement et taxes, formation et certains repas de groupe.

Q : EST-CE QUE MON CONJOINT OU MA CONJOINTE PEUT M'ACCOMPAGNER?

R : Les personnes au titre de carrière de DES qui se qualifient pour cet incitatif peuvent emmener leur conjoint. Le billet d'avion du conjoint n'est pas inclus et doit être acheté par la personne s'étant qualifiée pour le voyage.

Les nouveaux titres de carrière de DEA et DE, ainsi que les nouveaux MMG qui se qualifient pour cet incitatif peuvent emmener leur conjoint pour 499 \$ US. Le billet d'avion du conjoint n'est pas inclus et doit être acheté par la personne s'étant qualifiée pour le voyage.

Q : MES ENFANTS PEUVENT-ILS M'ACCOMPAGNER?

R : Non, les enfants ne peuvent pas assister au Sommet des directeurs.

Q : SI JE ME QUALIFIE POUR LE VOYAGE MAIS JE SUIS INCAPABLE D'Y ALLER, PUIS-JE RECEVOIR UNE AUTRE RÉCOMPENSE OU PERMETTRE À QUELQU'UN D'Y ALLER À MA PLACE?

R : Non, seulement la personne s'étant qualifiée pour le voyage peut y participer. Aucune substitution ou somme d'argent équivalente ne sera accordée. MONAT se réserve le droit de modifier les dates de l'évènement à tout moment.

Q : QUELLES SONT LES IMPLICATIONS POUR LES IMPÔTS POUR CEUX QUI PARTICIPENT AU SOMMET DES DIRECTEURS 2020 ET POUR LES AUTRES VOYAGES OU PRIX QUE JE REÇOIS DE MONAT?

R : Vous (le partenaire de marché) acceptez l'entière responsabilité et acceptez de payer les impôts provinciaux, fédéraux et municipaux sur la valeur des voyages et des prix fournis par MONAT, tel que requis par les lois du pays dans lequel vous vivez, et vous acceptez de libérer MONAT de toute responsabilité si vous omettez de payer les impôts lorsque ces montants sont dus.